

# LES DERNIÈRES ACTUS

APST-BTP-RP

JUILLET 2022

## Les 5 principaux articles



**Affichage obligatoire**



**Les employeurs pour la santé**



**Travaux à proximité des réseaux**



**Maçons**



**Métiers du bois  
Scierie et ameublement**

### ■ AFFICHAGE OBLIGATOIRE

L'employeur doit respecter le droit à l'information des salariés sur leur lieu de travail. Il doit afficher certaines informations dans des lieux facilement accessibles. L'OPPBTM met à disposition des entreprises, des maîtres d'ouvrage ou des maîtres d'œuvre, des affiches personnalisables, à télécharger gratuitement et à apposer dans les bureaux, les ateliers et sur les chantiers. Le pack affichage obligatoire comprend neuf affiches.

Pour plus d'informations cliquez sur ce [lien](#)

### ■ LES EMPLOYEURS POUR LA SANTÉ

Santé publique France a déployé la plateforme « **Les employeurs pour la Santé** », nouveau dispositif pour accompagner les structures publiques, privées et associatives dans une démarche de prévention et de promotion de la santé de leurs collaborateurs. L'objectif est de mettre à leur disposition des outils à déployer au sein de leur structure au rythme qu'elles souhaitent. La plateforme a vocation à traiter de toutes les thématiques liées aux addictions et à l'ensemble des thématiques de prévention et de promotion de la santé dans les années à venir (alimentation, activité physique, santé mentale, etc.).

Pour plus d'informations cliquez sur ce [lien](#)

### ■ TRAVAUX À PROXIMITÉ DES RÉSEAUX

Ce dépliant réalisé par le Serce en collaboration avec la FNCCR est destiné aux entreprises de travaux qui réalisent des travaux à proximité des réseaux afin qu'ils soient réalisés en sécurité et sans risque d'endommagement des réseaux existants. Il tient compte de l'évolution de la réglementation DT-DICT et donne quelques clés sur son application : les définitions, rôles et missions des principaux acteurs, un tableau de la procédure, ...

Pour plus d'informations cliquez sur ce [lien](#)

### ■ MAÇONS

Les maçons sont exposés à de multiples risques professionnels et sont parfois victimes d'accidents graves. Ce dépliant de l'INRS explique simplement et concrètement, essentiellement à l'aide d'illustrations, les bonnes pratiques en matière de prévention des risques, applicables au quotidien sur le chantier.

Pour plus d'informations cliquez sur ce [lien](#)

### ■ MÉTIERS DU BOIS : DÉPLIANTS SCIERIE ET AMEUBLEMENT

Ces deux déliants, destinés aux TPE-PME, présentent les principaux risques professionnels dans le secteur de l'ameublement et de la scierie. Il rappelle également les principales situations à l'origine d'accidents du travail et les solutions de prévention incontournables.

Pour plus d'informations cliquez sur ce [lien](#) et ce [lien](#)